

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 18 MARS 2016.

Convoqué par Monsieur Pierre MATHIEU, Administrateur Général et Directeur des Finances Publiques du Pas-de-Calais, le Comité Technique Local s'est réuni le vendredi 18 mars 2016, à 9h15 dans les locaux de la Direction, rue BRASSART.

Le secrétariat était assuré par Christelle GALLET et le secrétariat adjoint par René QUIDE pour la CGT Finances Publiques.

La CGT Finances Publiques du Pas-de-Calais, était représentée par René QUIDE membre titulaire élu, Patrice STAWSKI membre suppléant élu et Olivier FROISSART expert.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Procès verbaux des 17 Décembre 2015 et 07 janvier 2016 (pour approbation) ;
- 2) Bilan de la formation professionnelle 2015 (dont e-formation) et plan local de formation prévisionnel pour 2016 (pour information) ;
- 3) Bilan de l'enquête sur l'aménagement des horaires d'ouverture (pour information) ;
- 4) Budget-Opérations immobilières : bilan 2015 et prévisions 2016 (pour information) ;
- 5) Pilotage de la BCR ;
- 6) Évolution des RAN ;
- 6) Questions Diverses ;

En préambule à la réunion, la CGT Finances publiques a lu sa déclaration liminaire (voir déclaration liminaire).

A la demande de l'ensemble des organisations syndicales, l'ordre du jour a été modifié. A la demande de FO et de Solidaires un vote a été demandé sur chacune des RAN amenées à être supprimées et un vote a été proposé par la direction sur le bilan de l'enquête sur l'aménagement des horaires d'ouverture.

1) Procès verbaux des 17 Décembre 2015 et 07 janvier 2016 (pour approbation) :

Seul le PV du CTL du 17 décembre 2015, en l'absence d'observations, a été

adopté à l'unanimité. Quant au PV du CTL du 07 janvier 2016, son approbation sera proposée lors du prochain CTL du 18 avril 2016.

2) Évolution des RAN :

La direction nous propose 3 projets de fusions de RAN

- La RAN d'Hénin-Beaumont avec celle de Lens ;
- Les RAN de Lillers et de Bruay avec la RAN de Béthune ;
- La RAN de Montreuil avec celle de Boulogne ;

Pour la Direction, ces RAN sont trop petites, elle comportent peu d'agents, grâce à ces suppressions les agents ne passeront pas par un mouvement national.

La vérité c'est que la limitation des RAN s'articule uniquement autour de la réforme territoriale, des restructurations et de la diminutions des moyens.

Le regroupement des Résidences d'Affectations Nationales (RAN) ouvre la voie à une notion de zonage, élargissant au plan local, les possibilités de mobilités subies.

C'est très clairement la fin de nos règles de gestion, la disparition des statuts particuliers, la remise en cause des compétences et des prérogatives des Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN).

Quant aux projets de restructurations pour l'année 2017, ils fragilisent encore plus ces RAN. Que restera t'il aux sites de Lillers, Bruay, Hénin-Beaumont et Montreuil ? la fermeture définitive à moyen terme, si rien ne bouge.

La direction nous prépare des énormes usines à gaz, au mépris des usagers, des agents et du service public.

Pour toutes ces raisons la CGT ne s'est pas associée à la demande de votes point par point, préférant un vote global, refusant tout marchandage...

Ce n'était pas l'avis de la majorité des OS représentatives.

A chaque avis demandé, la CGT a voté contre.

Votes : les résultats :

- **Fusion RAN de Hénin-Beaumont avec la RAN de Lens ;**

FO : pour

Solidaires : contre

UNSA-CFTC : abstention

CGT : contre

- **Fusion RAN de Lillers avec la RAN de Béthune ;**

FO : abstention

Solidaires : contre

UNSA-CFTC : contre

CGT : contre

- **Fusion RAN de Bruay avec la RAN de Béthune ;**

FO : pour
Solidaires : contre
UNSA-CFTC : pour
CGT : contre

➤ **Fusion de la RAN côtière ;**

FO : contre
Solidaires : contre
UNSA-CFTC : contre
CGT : contre

Après ce refus unanime, la direction évoque une contre proposition celle de transférer Etaples de la RAN de Montreuil vers la RAN de Boulogne, marchandage qui sera évoqué lors du prochain CTL.

3) Bilan de la formation professionnelle 2015 (dont e-formation) et plan local de formation prévisionnel pour 2016 (pour information) :

Le service de la formation professionnelle dispose :

de 5 agents (1A+,1a 3B) qui sont régulièrement formés et 156 agents actifs.

Les formateurs locaux représentent la pierre angulaire du dispositif de formation.

Le recrutement s'effectue sur la base du volontariat.

En 2015, l'équipe locale de formation a davantage été sollicitée, tant en local qu'en national, pour des missions plus courtes.

L'équipe locale, dispose de 15 salles de formation, dont 3 sont pourvues de matériel informatiques.

- La formation professionnelle dispose de nombreux outils informatiques, dont :
- FLORE : Gère les candidatures et les inscriptions.
- LORCA : Organisation du recrutement par concours.
- ONDOMATICS : plate-forme de gestion et de préparation aux concours.
- GASEL : Outil des besoins de formations, utilisé lors de l'entretien professionnel.
- DIESE : Évaluation à chaud des stages.
- OPUS : permet à tous les agents d'accéder à l'offre de formation....

1249 agents ont bénéficié au moins d'une formation en 2015.

La mise en place d'action de e-formation a généré une baisse de 12% du nombre de jours formation.

La formation professionnelle décline une offre basée sur 5 thèmes :

- La formation continue , qui a vu son offre de formation enrichie et représente plus de 90% de l'action de formation.
- La formation transverse (Condition de vie au travail, CHSCT...)
- la mobilité fonctionnelle ;
- L'e-formation ;
- La préparation aux concours.

Bilan de la e-formation pour l'année 2015 :

Le projet 2013-2018 de la DGFIP met l'accent sur le développement du numérique.

Au titre de l'année 2015, plus de 57 000 stagiaires ont pu décliner 53 parcours de formation.

En 2014, ils étaient 55 000 pour 40 parcours de formation.

Toutefois, malgré K2D (kit de dématérialisation de la documentation) et CLOM (cours en ligne ouvert massivement), plus de 50 % des stagiaires n'arrivent pas, après un parcours semé d'embûches, de plates-formes, d'obstacles en tous genres, à finaliser la formation.

Il serait alors utile de les doter, non pas d'un K2D ou d'un CLOM, mais d'un clone en vue de leur totale dématérialisation.

Incidence du Plan national de formation 2016 sur le plan Local de formation :

Le plan National de formation 2016 met en évidence 4 axes de formation :

- Accompagner les adaptations des structures à notre réseau, **traduction littérale : accompagner les suppressions et regroupement de services et accompagner les suppressions d'emplois,**
- Approfondir nos compétences professionnelles
- Alléger les tâches et la charge de travail des agents, **(moyen cynique de pallier aux suppressions massives d'emplois)**
- Accompagner les agents et les cadres sur les aspects les plus techniques de nos missions. **(relégué au 4ème rang, pour la CGT cet axe reste pourtant prioritaire)**

Force est de constater que les orientations vont dans le sens des restructurations et des suppressions d'emplois.

Alors que le but premier de la formation professionnelle continue est d'accompagner les agents sur les aspects les plus techniques de leurs missions, les principales priorités de la direction générale et de notre direction locale visent principalement à accompagner les adaptations des structures au réseau remanié et restructuré et au déploiement de la dématérialisation.

4) Bilan de l'enquête sur l'aménagement des horaires d'ouverture (pour information) :

- La Direction nous communique le bilan de l'enquête effectuée par le GEFIP (Gestion des Enquêtes des Finances Publiques), enquête effectuée entre le 21 et le 28 janvier 2016, sur un échantillon de 260 agents **(triés sur le volet)** du Pas-de-Calais.
-
- À la lecture de ce bilan, dont nous doutons de l'objectivité, tant les questions posées, ne peuvent amener que des réponses positives et fermées, comme nos Centres des Finances Publiques, fermés désormais à l'utilisateur, les mercredi, jeudi et vendredi après-midi, même en période d'affluence.

D'après les personnes sondées tout est bien dans le meilleur des mondes de la DDFIP,

- L'amplitude des horaires d'ouverture est adaptée au flux de l'accueil (70 %)
- le choix des demi-journées d'ouverture est pertinent à 75 %, **l'usager est il de cet avis ?**
- La réduction des horaires d'ouverture permet d'exercer plus sereinement nos missions (75 %)
- La réduction des horaires d'ouverture a permis de résorber le retard éventuel (49 %, question piège, mais il semble que les agents ne soient pas dupes...)
- L'aménagement des horaires d'ouverture a pour conséquence une augmentation importante des appels téléphoniques et des courriels (65 % des agents sont plutôt d'accord.)

Effectivement, on en vient à plébisciter d'autres moyens alternatifs, comme le e-contact, la e-borne avec à terme des plates-formes téléphoniques et des bornes informatiques comme le rêve intensivement notre directeur général.

- Les jours et horaires d'ouverture doivent rester identiques(réponse d'accord et plutôt d'accord à 76 %. **Nous y voilà, la direction dans sa grande mansuétude, abonde en faveur des agents, fini les horaires d'ouverture, la journée entière**

En voilà un modèle d'enquête d'opinion destiné à nous faire croire que tout est fait pour le bien être des agents.

Un échantillon d'agents triés sur le volet, principalement des agents d'accueil, des questions fermées qui n'attendent qu'une réponse positive. Au bout du compte, la fermeture généralisée trois demie-journées au public. Quant à l'amélioration de la communication sur les horaires d'ouverture, il reste encore beaucoup à faire.

Enfinement, face à nous un directeur en grande difficulté quand la CGT le laisse face à ses contradictions, la fermeture généralisée s'est encore et toujours moins de service rendu à l'usager, plus de mécontentement, c'est notre mission principale qui est mise à bas, ce sont des agents d'accueil qui seront encore plus fragilisés et mis en difficulté.

A la fin, se sont toujours les mêmes qui trinquent les usagers et les agents d'accueil.

La CGT est intervenue sur les horaires d'ouverture au public pendant la campagne d'Impôts sur les Revenus. « Apparemment », les Centre des Finances Publiques du Pas de calais, resteront fermés les mercredi, jeudi et vendredi après-midi. Là encore on semble naviguer à vue, il serait temps de prendre les décisions car la campagne arrive ...

Ce point a l'ordre du jour initialement proposé pour information a été finalement soumis à l'avis des Organisations Syndicales.

FO : refus de vote

Solidaires : contre

UNSA-CFTC : abstention

CGT : contre

Pour la CGT, les suppressions massives d'emplois sont la cause des problèmes liés à l'accueil du public et à l'accomplissement de nos missions.

5) Budget-Opérations immobilières : bilan 2015 et prévisions 2016 (pour information) :

Le périmètre de la dotation globale regroupe 3 domaines

- les dépenses de locaux : loyers, charges locatives, nettoyage, sécurité....
- les dépenses de fonctionnement : fournitures et documentations, consommables, téléphonie, affranchissement....
- Les dépenses d'équipement : mobilier, véhicules, micro-informatique...

Le Budget 2016, un budget de crise, une baisse beaucoup moins importante qu'en 2015, un moindre mal ? Mais toujours ce soucis et cet objectif de rationaliser les dépenses.

Cette année les mopieurs et leur généralisation sont à l'honneur.

Quant aux files d'attentes, aux pertes de documents, aux pertes de temps en tout genres... cherchons l'erreur....

- La direction dispose d'une dotation globale en CP de 5 311 790 euros.
- Les charges à payer sont en augmentation 400 000 euros au lieu de 200 000 euros en 2015.
- Les principales dépenses : l'entretien courant : 145 000 €, l'achat de matériel informatique : 380 PC pour 2016, le forfait fourniture, le ratio est de 70 euros par agent.
- Opérations immobilières, une enveloppe de 108 924 euros a été validée dans le cadre de la remise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

6) Pilotage de la BCR :

Le Pilotage de la BCR par la DIRCOFI Nord qui pilote le contrôle fiscal de la région.

Pour la direction, c'est un gros 4X4 sur une autoroute.

Pour l'instant sans changement d'affectation des agents, ce pilotage laisse augurer une DGFIP éclatée par missions et non plus organisée territorialement, ce qui va encore éloigner les contribuables et désertifier certains secteurs géographiques insuffisamment couverts, voir pas du tout.

Quant aux agents de la BCR du Pas-de-Calais, « faute de GPS, » ils attendent depuis plus d'un an qu'internet leur soit enfin accessible...un comble pour une administration où le tout numérique est semble t'il de rigueur.

➤ **7) Questions diverses CGT FIP62 :**

1) L'installation des mopieurs et leur répartition a engendré quelques problèmes, notamment sur le site de SAINT POL, où le mopieur RICOH permettant l'impression et la copie au format A3 se trouve être installé au 1^{er} étage, alors que le Service de Publicité Foncière situé au rez-de-chaussée à vocation à délivrer des copies de fiches en format A3 et des copies de registres, le tout dans la plus grande confidentialité.

Les agents sont amenés à se déplacer avec des registres lourds et encombrants, provoquant des pertes de temps, des problèmes de sécurité et des actions contraires à la déontologie.

Le devoir de discrétion et de confidentialité ne sera pas respecté.

La CGT Finances Publiques du Pas-de-Calais demande à ce que soit prise en compte ces interrogations .

Une solution est envisageable et qui semble-t-il arrangerait l'ensemble des services, serait d'implanter le mopieur RICOH au Rez-de-chaussée ou d'en implanter un second.

- ***La direction argumente ses choix par une rationalisation des dépenses et de la consommation. Pour FIDJI, nécessité d'utiliser un Kit Post Script avec le mopieur RICOH. Pour les SPF, la direction envisage le remplacement des LEXMARK des SPF par les RICOH des trésoreries.***

Autre possibilité la reprise des LEXMARK au profit de RICOH avec les kits Post Script en cadeaux...

Affaire à suivre

2) Question liée aux restructurations, au transfert de l'enregistrement vers le SPF et à la fusion de SPF : Concernant les agents C et B qui perçoivent les RSU (prime sur les renseignements sommaires urgents) auront ils une compensation financière ?

- ***Bien que les RSU n' existent plus depuis 2009, les agents continueront à bénéficier, en complément du régime standart, d'une majoration d'ACF « publicité foncière » au titre du « critère sujétion pour fonctions particulières ».***

Quant aux Chefs de Contrôles qui auront leur poste supprimé, auront ils de l'administration la garantie de leur salaire et de leurs primes, sachant que leur poste d'encadrement est un poste à profil ?

- ***La direction s'engage à ce que le maintien des rémunérations soit garanti.***

3) Concernant France Domaines, existe t' il une note sur la régionalisation prochaine de France Domaines ?

En effet « des bruits courent » dans les services de France Domaines sur la nécessité de remplir une fiche de mutation pour le prochain mouvement...

- ***La régionalisation de France Domaine n'est pas envisagée...Nous nous en souviendrons le moment venu.***

4) Sur le site d'Hénin-Beaumont : La CGT Finances Publiques demande à ce que des travaux de réparation du portail, de réparation du système d'évacuations des eaux usées et des toilettes soient pour des raisons de sécurité et de santé publique , effectuées le plus tôt possible.

➤ **Une étude est en cours.**

5) Toujours sur le site d'Hénin-Beaumont, la CGT Finances Publiques demande à ce que les tas de branches et les déchets et encombrants ramenés de l'extérieur soient enlevés le plus tôt possible.

Les riverains ont désormais tendance à confondre l'entrée du centre en une déchetterie.

➤ **La direction envisage de faire appel à la municipalité...**

La réunion s'est terminée à 17h00.